



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12 JAN. 2010

Scanné le 13 JAN. 2010

10-INT-324

Interpellation

Lausanne verra-t-elle le bout du tunnel ?

Le projet d'agglomération PALM est un enjeu urbanistique mais aussi économique pour toute la région lausanno-morgienne. Il dessine l'avenir de l'agglomération, créant les conditions cadres pour l'accueil de 40'000 nouveaux habitants et de 30'000 nouveaux emplois, tout en assurant la pérennité de la mobilité de chacun et la qualité de vie de tous.

L'échéancier très serré, la multiplicité des acteurs, la complexité des dossiers et les enjeux financiers concourent à la cristallisation des positions, suscitant foison d'annonces et de prises de position. Ainsi, les autorités lausannoises ont annoncé l'étude d'un projet au centre-ville sous la forme d'un nouveau tunnel routier sous la place Saint-François, précédant de peu le dépôt – fin 2009 – du dossier d'avant-projets auprès de la Confédération.

Or deux jours avant de transmettre les échéanciers de mise en œuvre des projets à réaliser dès 2011, dans un communiqué daté du 16 novembre 2009, la délégation politique «Axes forts» a annoncé « accepter de prendre en considération les interrogations de Lausanne, retarder le choix de la desserte de la Blécherette et s'assurer que les solutions qui seront retenues soient optimales. » Il s'agit en particulier pour la Ville de Lausanne de « réexaminer une variante de métro entre la gare de Lausanne et la Blécherette. Elle étudie également un tunnel routier sous la place Saint-François facilitant les mesures envisagées en faveur des transports publics (coupures de divers axes routiers) et la création d'un vaste centre piétonnier urbain. »

Afin d'avoir une vision claire et transparente des enjeux en matière de politique d'agglomération mais aussi d'investissements, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat :

- 1) Si ce nouveau projet de tunnel routier fait dorénavant partie des mesures du projet d'agglomération PALM, finançables en partie par le fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération?
- 2) S'il a fait ou fera l'objet, le cas échéant, d'une évaluation à la lumière des critères de l'ARE ?
- 3) Si ce nouveau projet a fait ou fera l'objet d'une étude approfondie afin de confirmer qu'il n'existe pas d'autre solution, ni meilleure, ni moins chère, pour réaménager le trafic sur la place Saint-François ?
- 4) Le cas échéant, par qui seront effectuées et financées ces études?
- 5) Dans quelle mesure, l'ajout de nouvelles mesures dans le projet d'agglomération, fait-il courir un risque au PALM en termes d'équilibre général ou de cohérence ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Valérie Schwaar

Lausanne, le 12 janvier 2010

NE SOULHAITE PAS DEVELOPPER

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Césia	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edua Chevaley</i>	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille <i>M. Aubert</i>	Cherix François <i>F. Cherix</i>	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiara-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André <i>P. Gaille</i>
Berseth Verena <i>V. Berseth</i>	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoister Anne-Marie	Golaz Florence <i>F. Golaz</i>
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe <i>J. Deriaz</i>	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeutes Michel	Gorrite Nuria <i>N. Gorrite</i>
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognoz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre